

**Nombre de membres**

- En exercice : 15
- Présents : 15
- Votants : 15

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 07 mai 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Étaient présents : Mme Angélique LEROUGE, M GUIDDIR Méhand, Mme Françoise BAUBRY, M Henri DUPRAT, M Christophe BÉRANGER, M François BERTHET, M Philippe FORT, Mme Claudette GIRERD, Mme Aurélie BIRONNEAU, Mme Marine AUDEBERT VILLEROY, Mme Marie-Ange GUIDDIR, M Olivier RICHARD, Mme Céline LIORET, M Xavier SALOMON, Mme Lydie ROUZEAU.

Secrétaire de Séance : Mme Françoise BAUBRY

Mme le Maire informe qu'un virement de crédit de 742.45€ sur le budget de la maison médicale a été réalisé.
Mme le Maire demande à traiter en huit clos la délibération concernant les aides financières en fin de conseil.

Arrivée de M SALOMON à 19h22

- **Délibération n°32 examinée le 12/05/2026 – Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026 (annule et remplace la délibération n°28-2026) :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°33 examinée le 12/05/2026 – Désignation d'un représentant pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID) :** approuvée à l'unanimité → M DUPRAT titulaire
- **Délibération n°34 examinée le 12/05/2026 – Aides installations médecins :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°35 examinée le 12/05/2026 – Création de poste :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°36 examinée le 12/05/2026 – Marché public à procédure adaptée pour l'agrandissement de la maison médicale :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°37 examinée le 12/05/2026 – Marché public à procédure adaptée pour le centre de loisirs :** approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°38 examinée le 12/05/2026 – Aides financières :** refusée à 12 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » ET 2 abstentions (Mme VILLEROY et Mme GUIDDIR)

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 18/05/2026
Le Maire, Angélique LEROUGE

